

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions de vente sont conclues entre, d'une part, la société Ze Change Makers et Cie au capital de 10 000 euros immatriculée au RCS de Salon de Provence sous le numéro 844 713 404, ci-après dénommée "Ze Change Makers", et d'autre part, toute personne physique ou morale souhaitant procéder à une commande de produit ou de service, dénommée ci-après "le client".

### **Champs d'application**

Les présentes conditions générales de vente « CGV » s'appliquent à toutes les formations et prestations de coaching professionnel proposées directement par la SAS Ze Change Makers.

A noter que les bilans de compétences ou formation validées sur le site <https://www.moncompteformation.gouv.fr/> font l'objet de conditions générales d'utilisation spécifiques disponibles en cliquant sur :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/conditions-generales-dutilisation>

Pour les prestations de bilans de compétences, la SAS Ze Change Makers s'engage à respecter la confidentialité des échanges, la neutralité et le respect du consentement des personnes réalisant leur bilan de compétences.

### **Adhésion tacite aux engagements**

Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de Ze Change Makers et de son client dans le cadre de la vente des prestations réalisées. Toute prestation accomplie par Ze Change Makers implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente, professionnel ou particulier.

### **Description des prestations**

La convention de formation décrit les prestations proposées par Ze Change Makers au client. Sa signature par le client tient lieu de commande à Ze Change Makers au prix et conditions indiquées.

La signature de la convention de formation vaut donc commande définitive et entraîne l'acceptation des CGV, des dates et lieux arrêtés de la formation.

Toute commande de formation suppose que le client accepte le programme proposé sur tout support (site, plateforme, envoi par mail) dont il s'engage à avoir pris connaissance.

La SAS Ze Change Makers spécifie dans ses programmes les connaissances initiales requises (prérequis) pour suivre chacune de ses formations dans des conditions optimales. Les pré-requis sont validés lors de chaque inscription.

## **Prix**

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur le jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Ils seront majorés du taux de TVA applicable au jour de la commande. Ze Change Makers s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les produits et services commandés aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Les prix n'incluent pas les frais de déplacement et de restauration du formateur et/ou des stagiaires qui peuvent être facturés en sus le cas échéant.

**Pour les particuliers**, les tarifs sont variables en fonction des techniques retenues lors de l'entretien préalable et sont accessibles sur simple demande par mail ou par téléphone. Le tarif de la prestation est obligatoirement indiqué lors de la prise de RDV par le prestataire. La présence lors du RDV rend implicite l'acceptation du tarif du RDV.

## **Modalités de paiement**

La facture est adressée au client après exécution de la prestation. Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation, à condition que nous recevions un accord de prise en charge de la part de cet organisme au moins 2 semaines avant le démarrage de la prestation, et que nous acceptions ce mode de facturation.

Néanmoins, cette souplesse ne dispense en rien le client de l'obligation d'envoi de la convention signée.

En cas de non règlement par l'organisme de gestion de ses fonds de formation, quelle qu'en soit la cause, la facture devient immédiatement exigible auprès du client.

Toute formation commencée est considérée comme due dans son intégralité.

La facturation se fera en deux fois: un acompte de 50% au début de la mission, et 50% restants suite à la journée.

Le règlement des commandes s'effectue par virement bancaire. La date d'échéance du prix est fixée à 10 jours après la date de production de la facture.

Passée la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012).

Il n'est pas prévu d'escompte pour paiement anticipé.

Pour les particuliers, le règlement se fait à la fin de chaque séance.

Une facture est émise dans la comptabilité et peut vous être envoyée ou donnée sur simple demande.

## **Livraison**

Les livraisons de documents contractuels sont faites par voie électronique à l'adresse indiquée par le client.

### **Conditions d'annulation**

En cas d'annulation par Ze Change Makers, seules les prestations réalisées seront facturées et une solution de remplacement sera proposée.

Toute annulation d'inscription à une **session de formation** doit être signalée et confirmée par écrit à l'adresse mail [connect@zechangemakers.fr](mailto:connect@zechangemakers.fr) . En cas d'annulation par le client moins de deux semaines avant la date de livraison, 75% du montant des prestations non réalisées seront facturées.

**Dans le cadre d'un bilan de compétences**, toute séance annulée dans un délai inférieur à 48 heures ouvrées est facturée à 75% du montant, sauf en cas de force majeure.

### **Force majeure**

La responsabilité de Ze Change Makers ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

### **Responsabilité**

Les participants des prestations réalisées sont tenus de respecter le règlement intérieur de la société.

Si la formation se déroule hors des locaux de la SAS Ze Change Makers, les participants sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.

En aucun cas, la responsabilité de la SAS Ze Change Makers ne saurait être recherchée dans l'exécution des prestations, lorsqu'il y a :

- faute, négligence, omission ou défaillance du client, mauvaise utilisation du matériel ou des logiciels, de formation insuffisante du personnel, non-respect des conseils donnés, etc...
- force majeure, événement ou incidents indépendants de la volonté de l'organisme de formation tels que grèves, troubles sociaux, normes sanitaires etc.

### **Tribunal compétent**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Salon-de-Provence.

Pour les particuliers, en cas de réclamation écrite réalisée par le client à la SAS Ze Change Makers, nous nous engageons à mettre en place une médiation en interne dans les plus brefs délais.

## **LE FAIT DE PASSER COMMANDE ENTRAÎNE L'ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**